

pourquoi le plus superstitieux
cest que le superstitieux

ne les autres **REVUE**

Voltaire

ordinaire et qu'on occu
mand il a bien t
quil vrent d'assassiner
de familles egorgées, vainc
tranquils et humain. Le
mise au fonds du cœur de

n° 9 - 2009

La Pucelle revisitée

qui ne court plus au
mais le superstitieux
qui déchire encore
l'hierofante de ^{Pluton} ~~l'air~~ lui
d' ^{de mercur} ~~engazon~~ brule toutes
noni dévot se croira
enfant et un char en
juoi il ya sur la terre
lescaudre ne les a pas
inga ~~des~~ des gens paisibles
ce qu'on du ont inventé



on vraiment, il a passé
es petites peuplades fanatiques
pas la bassesse et la lâcheté
rardon, l'ont flatté, lui ont
de l'or qu'ils avaient volé
solere encore.



R E V U E
Voltaire

Publiée à raison d'un numéro annuel par la Société des Études voltairiennes et l'Équipe « Voltaire en son temps » du Centre d'Étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles, université Paris-Sorbonne et CNRS (UMR 8599).

Codirecteurs

José-Michel MOUREAUX
19, jardin Boieldieu, 92800 PUTEAUX
courriel : josemichelmoureaux@free.fr

Olivier FERRET
4, rue Neyret, 69001 LYON
courriel : olivier.ferret@univ-lyon2.fr

Secrétaire de rédaction

Myrtille MÉRICAM-BOURDET
54, avenue Foubert, 59110 LA MADELEINE
courriel : myrtille.mericam-bourdet@univ-lyon2.fr

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

Les articles doivent si possible être envoyés aux Codirecteurs, par courrier électronique, dans un fichier Word attaché. À défaut, ils peuvent être adressés par la poste sous la forme d'un tirage papier accompagné obligatoirement d'une disquette compatible PC. Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée impersonnellement aux Codirecteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les volumes envoyés pour compte rendu doivent être adressés à :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75116 PARIS

Tous les articles publiés dans la *Revue Voltaire* sont soumis à une double expertise.

Comité de direction : Nicholas CRONK, Jean DAGEN, Olivier FERRET, Nicolai KOPANEV, Sylvain MENANT, Christiane MERVAUD, José-Michel MOUREAUX.

Comité de lecture : M.-H. COTONI, professeur émérite à l'université de Nice ; N. ELAGUINA, conservatrice générale, Manuscrits occidentaux, Bibliothèque nationale de Russie ; C. GUYON-LECOQ, maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne ; G. IOTTI, professeur à l'université de Pise ; J. IVERSON, professeur au Whitman College, Washington ; J. VERCRUYSE, professeur émérite à la Vrije U. Brussel ; Ch. WIRZ, conservateur honoraire de l'Institut et Musée Voltaire, Genève ; P. ZABOROV, Directeur de recherches à l'Institut de Littérature russe de l'Académie des sciences de Russie, Saint-Petersbourg.

R E V U E

Voltaire

Numéros déjà parus

N° 1 (2001) – Hommage à René Pomeau ISBN 2-84050-223-2, 128 p.	13 €
N° 2 (2002) – Autour de La Henriade ISBN 2-84050-255-0, 272 p.	29 €
N° 3 (2003) – Le Corpus des notes marginales ISBN 2-84050-297-6, 388 p.	29 €
N° 4 (2004) – Voltaire éditeur ISBN 2-84050-361-1, 372 p.	29 €
N° 5 (2005) – Le dialogue philosophique ISBN 2-84050-394-8, 396 p.	29 €
N° 6 (2006) – La notion voltairienne de « Mélanges » ISBN 2-84050-455-3, 368 p.	29 €
N° 7 (2007) – Échos du théâtre voltairien ISBN 978-2-84050-517-4, 382 p., 4 p. couleur HT	29 €
N° 8 (2008) – Approches voltairiennes des manuscrits clandestins ISBN 978-2-84050-588-4, 460 p.	29 €

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement aux adhérents de la SEV.

Les cotisations doivent parvenir à la trésorière :

Annick Azerhad
84, rue de Crimée
75019 Paris

Cotisation 2009

Sociétaire : 25 €
Bibliothèque et institution : 30 €
Étudiant non salarié : 15 €

I. LA PUCELLE REVISITÉE

Marc Hersant

Le discours de l'histoire dans *La Pucelle*

Jean Balcou

Fréron en galérien dans *La Pucelle*

Ritchie Robertson

Affinités épiques et libération sexuelle dans *La Pucelle* de Voltaire

Jennifer Tsien

La poétique du dégoût : *La Pucelle* et l'influence de Milton et de Pope

Pierre Hartmann

De *La Pucelle* de Voltaire à celle de Schiller

Ewa Mayer

La Pucelle dans le théâtre allemand

Laurence Macé

Une *Pucelle* en Avignon. Inquisition romaine et édition clandestine dans la France des Lumières

Arnaldo Bruni

L'origine de *La Pulcella d'Orléans* de Vincenzo Monti : idéologie et style

Catriona Seth

D'Agnès Sorel à Marie-Antoinette ou... Beaumarchais a-t-il récrit *La Pucelle* ?

Olivier Ferret

Note sur un manuscrit de *La Pucelle* conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon

Nicholas Cronk

Two manuscripts of *La Pucelle* in the New York Public Library

II. CORRESPONDANCE ÉLECTRONIQUE

Huguette Krief et **Olivier Ferret**

La correspondance de Voltaire et le « réseau mondial »

Peter Damian-Grint

Electronic Enlightenment : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste

François Bessire

Du jardin des Délices à celui de Candide : une interrogation de la correspondance électronique de Voltaire

Jean Dagen

Lumières électroniques : « création » et « origine » dans la correspondance de Voltaire

Huguette Krief

Dieu, les athées et moi. Remarques à partir de la correspondance de Voltaire

Marie-Hélène Cotoni

La correspondance de Voltaire avec les princesses de Prusse

III. VARIA

Andreas Schönle

The Russian translation of Voltaire's *Poème sur le désastre de Lisbonne* : I. F. Bogdanovich and the incipient cult of sensibility

Michel Mervaud

Alexandre Herzen lecteur de Voltaire

Sébastien Charles

« D'un prétendu droit de plagier par humanité » : Voltaire inspireur de Constant

Graham Gargett

L'anglais dans les contes de Voltaire

Pierre Cambou

Les Oreilles du comte de Chesterfield, ou l'impasse du traitement générique

Gilles Plante

Voltaire et la genèse du *Temple de la Gloire*, ou les ruses d'un courtisan polémiste

IV. COMPTES RENDUS

V. LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES



REVUE
voltaire
n° 9 • 2009

La Pucelle revisitée

Publié avec le concours
du Centre national du livre



Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-696-6

Mise en page : Lettres d'Or
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

© Sorbonne Université Presses, 2022
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente, 75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

SOMMAIRE

I. <i>La Pucelle</i> revisitée	5
Le discours de l'histoire dans <i>La Pucelle d'Orléans</i>	
Marc Hersant	7
Fréron en galérien dans <i>La Pucelle</i>	
Jean Balcou	21
Affinités épiques et libération sexuelle dans <i>La Pucelle</i> de Voltaire	
Ritchie Robertson	29
La poétique du dégoût : <i>La Pucelle d'Orléans</i> et l'influence de Milton et de Pope	
Jennifer Tsien	47
La réécriture schillérienne de <i>La Pucelle</i> de Voltaire	
Pierre Hartmann	57
<i>La Pucelle d'Orléans</i> dans le théâtre allemand	
Ewa Mayer	73
Une <i>Pucelle</i> en Avignon. Inquisition romaine et édition clandestine dans la France des Lumières	
Laurence Macé	81
L'origine de <i>La Pulcella d'Orléans</i> de Vincenzo Monti : idéologie et style	
Arnaldo Bruni	97
D'Agnès Sorel à Marie-Antoinette ou... Beaumarchais a-t-il récrit <i>La Pucelle</i> ?	
Catriona Seth	109
Note sur un manuscrit de <i>La Pucelle</i> conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon	
Olivier Ferret	119
Two manuscripts of <i>La Pucelle</i> in the New York Public Library	
Nicholas Cronk	127
II. Correspondance électronique	131
La correspondance de Voltaire et le « réseau mondial »	
Huguette Krief & Olivier Ferret	133
<i>Electronic Enlightenment</i> : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste	
Peter Damian-Grint	145
Du jardin des Délices à celui de Candide : une interrogation de la correspondance électronique de Voltaire	
François Bessire	157

	Lumières électroniques : « création » et « origine » dans la correspondance de Voltaire	
	Jean Dagen	171
	Dieu, les athées et moi. Remarques à partir de la correspondance de Voltaire	
	Huguette Krief	185
	La correspondance de Voltaire avec les princesses de Prusse	
	Marie-Hélène Cotoni	203
	III. Varia	219
	The Russian translation of Voltaire's <i>Poème sur le désastre de Lisbonne</i> : I.F. Bogdanovich and the incipient cult of sensibility	
	Andreas Schönle	221
	Alexandre Herzen lecteur de Voltaire	
	Michel Mervaud	239
	« D'un prétendu droit de plagier par humanité » : Voltaire inspireur de Constant	
4	Sébastien Charles	265
	L'anglais dans les contes de Voltaire	
	Graham Gargett	271
	<i>Les Oreilles du comte de Chesterfield</i> , ou l'impasse du traitement générique	
	Pierre Cambou	289
	Voltaire et la genèse du <i>Temple de la Gloire</i> , ou les ruses d'un courtisan polémiste	
	Gilles Plante	311
	IV. Comptes rendus	355
	V. Les jeunes chercheurs par eux-mêmes	385

IV.

Comptes rendus

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 28A. *Writings of 1742-1745* (I), Oxford, Voltaire Foundation, 2006, xxv + 528 p.

Dans ce premier volume des écrits de la période 1742-1745, des pièces éparses en prose, puis en vers, encadrent, pour ainsi dire, deux *opéra* de bien plus ample envergure : *La Princesse de Navarre* et *Le Temple de la Gloire*. Au long de sa préface (p. XIX-XXV), Russell Goulbourne rappelle et expose les hésitations, les tiraillements intérieurs que ressentit Voltaire ces années-là entre l'invitation pressante de Frédéric II à Berlin, ses fonctions et obligations nouvelles au service de la cour de France, et son désir sincère de couler des jours paisibles en philosophe et en solitaire.

Inutile cependant de chercher trace de ces incertitudes dans les œuvres qui constituent le volume, et notamment dans les opuscules en ouverture. On y trouverait plutôt, à l'état fragmenté et isolé d'une mosaïque, des traits caractérisant la pensée de Voltaire en matière esthétique et morale, voire politique. En témoigne d'abord le *Fragment sur la corruption du style* (p. 17-19), introduit par David Williams (p. 3-15). Publié en 1742, il fut rédigé en 1740-1741 selon Theodore Besterman. Voltaire y épinglait en passant le mélange des genres et des tons alors observé aussi bien du côté des savants qui se mêlent de jouer les plaisants, que des poètes qui imitent Marot et Rabelais. Un texte plus loin, voici *À M*** sur le mémoire de Desfontaines* (p. 37-61), que les éditeurs de Kehl avaient rangé parmi la correspondance et sur lequel Olivier Ferret s'interroge longuement (p. 39-55) : pourquoi ce nouvel accès de colère contre Desfontaines trois ans après l'affaire de la *Voltairemanie* (la date de rédaction en 1742 étant préférée à celle de 1739) ? Pourquoi ce nouvel accès a-t-il conduit à contredire les idées de modestie et de respect dû à la personne exigées dans le *Mémoire sur la satire* et dans l'*Épître sur la calomnie* ? C'est qu'en fait, avec particulièrement la censure récente de son *Mahomet*, Voltaire avait de quoi entretenir sa rancune, et que d'autre part, quand on y réfléchit, le soussigné Malincourt a pu se permettre ce que Voltaire avait condamné et devait se refuser. Autre texte, un opuscule touchant aux préoccupations essentielles de Voltaire : *Sur la police des spectacles* (p. 77-81), publié en 1745, mais de date de rédaction incertaine, introduit par D. Williams (p. 65-76), dans lequel Voltaire excelle à confondre l'intolérance anachronique des autorités ecclésiastiques et à les confronter à leurs hypocrites contradictions,

alléguant en sa faveur l'exemple récent du cardinal de Fleury, plus loin ceux d'un Léon X, d'un saint Charles Borromée, d'un saint Thomas d'Aquin, non sans à-propos. Dans ce groupe de petits textes doit être distingué un fragment de comédie intitulé *Thérèse* et apparemment laissé en l'état, avec ses trois scènes qui se font suite (p. 27-35, introduit par R. Goulbourne, p. 23-26). Une longue lettre, du 15 juillet 1743, de l'ami d'Argental, nous donne une idée de la date de rédaction de ces scènes opposant la généreuse dignité d'humbles domestiques et paysans à l'ignorance prétentieuse d'un parvenu que son passé rattrape ici. Le texte de notre édition reproduit celui d'un manuscrit non utilisé par les éditeurs de Kehl.

358

Venons-en au *corpus* principal, qui occupe le centre du volume, avec la comédie-ballet de *La Princesse de Navarre* et l'« opéra-ballet » du *Temple de la Gloire* (respectivement p. 173-278 et p. 326-370). Dans une longue introduction (p. 85-169), R. Goulbourne relate les circonstances de la commande de la première pièce par le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice, l'histoire de la composition, assez laborieuse et hantée d'angoisses, d'un poème à mettre en musique, où doivent coexister la tendresse et le comique, les commentaires qu'elle suscita dans les lettres aux correspondants, les relations inévitables et difficiles avec le musicien Jean-Philippe Rameau, etc. La création devant la cour à Versailles, le 23 février 1745, est rappelée, qu'illustre (p. 170) la gravure de Cochin, pas très lisible, avec les noms des interprètes, les relations des gazettes. La thématique de la pièce est analysée, qui renvoie aux relations entre France et Espagne et à la nouvelle Dauphine dont on célébrait le mariage, de même que le genre à quoi rattacher *La Princesse de Navarre*, à savoir la comédie-ballet. À ce propos, je rappelle avoir écrit (dans *Mascarades et ballets au Grand Siècle* en 2002) que ce procédé consistant à mêler danse et acte parlé existait bien avant Molière, que ce dernier tâcha d'y mettre de la construction, de la cohérence, autrement dit, de la constituer en *genre*, avec des réussites diverses et sans conséquences remarquables, le musicien, voire le chorégraphe ou l'organisateur de la fête ayant son mot à dire. Or, à lire R. Goulbourne, on voit bien que Voltaire fut habité par le même souci que Molière, qu'il voulut imprimer sa marque sur un type d'œuvre dramatique, lyrique et chorégraphique menacée de dissolution ou du moins de dislocation, et qui risquait de lui échapper. Faut-il alors s'étonner, qu'au-delà de l'impression (coûteuse !) de sa pièce chez Ballard à l'occasion de sa création, il l'eût jugée impropre à l'édition (p. 152) ? Il ne s'y reconnaissait donc plus, et en 1767 seulement autorisa Cramer à imprimer ce qu'il appelle ses « inepties » de la Navarre et de la Gloire. Dans cette perspective, le choix de la version par R. Goulbourne, la dernière révisée

par Voltaire pour l'édition de 1775 en trente-sept volumes, est dans le droit fil des intentions du poète, et se comprend. L'œuvre avait été enfin reconnue. Qu'on me permette cependant de proposer une édition différente de ce genre de texte, consistant à le reproduire dans sa version originale destinée au spectacle, et intégrant par exemple les noms des interprètes de la création, ce qui lui conférerait quelque vie. En dépit de Voltaire, bien sûr ! Rousseau n'eut pas la même chance que lui, avec son *Devin du village*.

L'observation pourra être semblable pour *Le Temple de la Gloire*, n'insistons pas. La version de 1775 fut également choisie ici pour cet « opéra-ballet » dont le livret imprimé fut distribué aux spectateurs lors de la création à Versailles le 27 novembre 1745 afin de célébrer la victoire de Fontenoy. Y a été jointe une version abrégée en trois actes, publiée en 1746 (p. 371-403). Dans son Introduction (p. 281-320), R. Goulbourne suit le même processus de description et d'analyse que pour l'œuvre précédente. Dans *La Princesse de Navarre*, on avait la structure d'une action suivie en trois actes faisant suivre la situation d'une princesse aux prises avec deux princes diversement disposés ; dans *Le Temple de la Gloire*, la question se pose et se résout, de savoir lequel de ces trois personnages est digne d'y entrer : Bélus, Bacchus, Trajan – trois parties réparties en cinq actes. Pratiquement pas d'action, une triple thématique réunie par un dessein général : nous avons bien affaire à un « opéra-ballet ». Trajan l'emporte, en qui le roi Louis XV était censé se reconnaître. À ce sujet, le mot de Voltaire nous est connu, qui est rappelé à travers des témoignages différents : Condorcet, Marmontel, La Harpe, que conforte ou explique tel rapport de police du 26 décembre 1745. R. Goulbourne rapporte également les réactions hostiles suscitées par la pièce chez Piron, d'Estrées, Fréron, et aussi un rhétoricien du collège des Grassins souvent cité dans les notes du texte et attestant qu'on savait faire de l'humour au Quartier latin en ces temps-là.

Notre tome 28A s'achève par une pleine brassée de poésies fugitives de ces années 1742-1745, établies et présentées par Ralph A. Nablow (p. 407-508). Il sera trop long et peut-être un peu insignifiant d'examiner ces piécettes dont les publications respectives se dispersèrent quasi à l'infini dans la succession des éditions de Voltaire jusqu'à 1789, et dans bien d'autres venues d'ailleurs, telle cette édition Mangold de *Voltaire inedita* de 1901. À propos de distique sur le mot « grassouillette » rimant avec « caillette », l'anecdote rapportée par Despiès d'après Laujon me semble bien tardive pour témoigner d'un refroidissement des rapports entre Mme de Pompadour et Voltaire à cette occasion, surtout si le distique est daté de 1745.

Philippe Hourcade,
Université de Poitiers

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 38. *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (II). A-Aristée, sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, xxvi + 664 p.

360

C'est un événement que cette édition des *Questions sur l'Encyclopédie*. Pas seulement pour voltairiens et voltaristes. Après le *Dictionnaire philosophique*, alors que se poursuit la publication du *Corpus des notes marginales*, que paraissent à un rythme accéléré les volumes chronologiquement ordonnés des œuvres diverses, voilà une étape décisive. Rappelons que depuis 1775 et l'édition encadrée corrigée par Voltaire, il n'y eut point d'édition séparée des *Questions*. Les articles en avaient été démantelés et fondus par les éditeurs de Kehl dans un très artificiel « dictionnaire philosophique » : assemblage philologiquement monstrueux de textes de toute époque rangés selon la seule règle alphabétique. Faut-il se souvenir du temps où l'on se proposait de préserver ce recueil factice sagement, ou paresseusement, reproduit dans toutes les éditions de Voltaire, par Beuchot et par Moland ? Il est vrai que ce n'est pas sinécure que de bâtir une édition critique, restituant le texte authentique et proposant une annotation digne de l'immense savoir du philosophe et répondant à l'état des esprits et des connaissances au début des années 1770. Grâce au travail remarquable de collaborateurs réunis sous l'autorité et la compétence de Christiane Mervaud et Nicholas Cronk, nous lisons les *Questions* dans leur singularité, à leur place dans le siècle et dans la production de leur auteur. Il faudra sept volumes pour restituer et rendre pleinement accessible cette entreprise plus étonnante qu'on ne croirait d'abord d'un Voltaire bientôt octogénaire : avec ce tome deuxième (t. 38 des *OCV*), nous avons les premiers articles, le tome premier (t. 37 des *OCV*) étant réservé à l'introduction, à la bibliographie et à l'index. Le parti on ne peut plus raisonnable de différer ce premier volume place le lecteur en face d'un texte qu'on ne saurait dire nu, tout enveloppé qu'il est de commentaires et notes indispensables, mais qu'il est loisible de considérer tel qu'il apparut en 1770-1772.

Voltaire ne se risque pas à présenter son nouveau dictionnaire comme une suite du *Portatif* : crainte de la répression sûrement, mais surtout, sans doute, conception quelque peu différente. Ce n'est pas qu'il se prive dans les *Questions* de jouer de l'ironie, des sous-entendus malicieux, d'analogies drolatiques ; il arrive à Bossuet d'en faire les frais, à Dom Calmet surtout, en tant qu'autorité de référence, souvent alléguée et avec un sérieux qui peut tromper : il n'est pas question de dispenser théologie et théologiens de leur ration de dénigrement comique. Voltaire préfère se réclamer de

l'*Encyclopédie* : l'éloge qui en occupe toute son Introduction définit l'esprit de l'ouvrage. Le « philosophe » entend participer à la réforme, alors en projet, du grand *Dictionnaire raisonné* ; il offre même de joindre tels de ses propres articles à la vaste « collection » qu'on rajeunit. Cependant, il prévient, son apport sera composé de « plantes exotiques » : comme va l'être, justement, la série des *Questions*. C'est promettre un florilège original. Moins attendus, moins conventionnels, ses articles devraient colmater les fissures inaperçues ou négligées par lesquelles l'erreur s'infiltré dans la citadelle trop vulnérable de la connaissance. Puisqu'il s'agit de garnir et consolider l'édifice, désormais stable, du savoir, selon la même méthode qu'il applique à l'histoire dont il ne cesse d'inventorier les matériaux, éliminant les déchets et comblant les manques, Voltaire se propose de mettre au net toute discipline. Or il ne doute pas d'aller plus sûrement à l'essentiel par l'examen du détail, à la faveur d'un angle d'attaque insolite, car on trompe les hommes « sur les choses les plus indifférentes comme sur les plus sérieuses » et avec de non moindres effets.

La curiosité « philosophique » s'interdit de jamais fléchir, responsable qu'elle est et se dit être de l'immunité de l'esprit moderne. La finalité du nouveau dictionnaire semble bien être, en effet, d'actualiser, au plein sens du verbe, les conquêtes de la raison, sciences physiques et humaines, de telle sorte que la pensée contemporaine puisse s'exercer dans un univers mental pour ainsi dire achevé, tenu au moins pour tel dût-on indéfiniment le restaurer. Il doit paraître inconcevable, dans le siècle de la philosophie, qu'un esprit éclairé ne puisse se satisfaire de l'état présent, soigneusement contrôlé, des connaissances. Ce n'est pas dire que l'histoire de l'esprit humain est à son terme, seulement qu'il est superflu et dangereux de parier sur un savoir à venir, ou, pire, sur des hypothèses. Au nom du critère privilégié du « vraisemblable », il convient que la raison s'installe dans le seul temps dont elle dispose, l'homme se reconnaissant dans l'obligation de se contenter, dans ce siècle privilégié surtout, de son savoir effectif, tout limité qu'il le sache par l'étendue de ses capacités. On n'est pas surpris de lire dans « Anatomie » que l'homme des Lumières « peut se flatter d'avoir pénétré jusqu'à la ligne qui sépare à jamais les tentatives des hommes et les secrets impénétrables de la nature » (p. 324). Voltaire peut concevoir le progrès, mais il ne l'intéresse pratiquement qu'autant qu'il est accompli.

Cette attitude et l'entreprise qu'elle détermine se traduisent, non sans intention narquoise et sans défi, dans le caractère hétéroclite des entrées choisies. Que Voltaire revienne sur « Abbé », « Adam », « Âme », « Ange », « Apôtres », « Ararat », il n'y a pas lieu de s'en étonner ; notons plutôt l'intérêt philosophique de l'article « Âme », texte d'une ampleur et d'une portée

exceptionnelles où se découvre, sans doute, le dernier état de la pensée de Voltaire sur un sujet qui ne l'a pas quitté. Ce qui ressort pourtant avec le plus de netteté de ce premier volume, c'est le traitement transhistorique de tous les thèmes envisagés, c'est par conséquent le choix du point de vue. « Amazones » démontre que dans toute nation, à toute époque, on reconnut et exalta l'héroïsme des femmes, chez les Arabes comme dans l'Angleterre de Marguerite d'Anjou, dans la France de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette : il faut en conclure que le mythe se résout à peu près en lieu commun, que le « royaume des Amazones [...] n'est qu'une fiction poétique, comme presque tout ce que l'antiquité raconte » (p. 215). Ainsi en va-t-il de n'importe quelle notion, fable ou anecdote : les remettre dans leur temps permet d'en juger intemporellement. Nombreux, parmi les soixante-cinq articles de ce volume, sont ceux qui se prêtent à pareille analyse. On privilégierait logiquement « Antiquité » ou « Anciens et Modernes ». Le premier, à propos de l'institution partout vérifiable de célébrations et de fêtes, réfute le caractère symbolique de telles manifestations, par suite les spéculations herméneutiques (voir « Apocalypse ») auxquelles elles donnent lieu, par suite toute hypothèse de remontée archéologique jusqu'à des origines. Les fêtes ne sont que ce qu'elles sont, réjouissances, l'occasion en fût-elle un malheur ou un crime : car « tel est l'homme, ou du moins l'homme des bords de la Seine. Tel il fut dans tous les temps, par la seule raison que les lapins ont toujours eu du poil et les alouettes des plumes » (p. 411). Le divers ne se conçoit qu'à la lumière de l'universel. Cela fait de la comparaison de l'ancien et du moderne un thème central et permanent de réflexion, au-delà d'épisodes qu'une juste interprétation détache d'arguments circonstanciels. La raison et le goût, lui-même fondé en raison, s'autorisant de la permanence des sentiments et du bon sens des nations civilisées, savent, par exemple, utiliser Horace pour faire la part de l'excellent et celle du critiquable dans l'œuvre de Racine. Anodin s'il ne s'agit que de littérature, le point de vue de Voltaire a de graves résonances quand il révèle la banalité de l'anthropophagie : ce qu'exprime le cynisme provocant et l'humour noir de cette dernière phrase d'« Anthropophages » : « Il importe peu après notre mort que nous servions de rôti ou de chandelle [une chandelière de Dublin usait comme matière première de graisse d'Anglais], un honnête homme même n'est pas fâché d'être utile après sa mort » (p. 439).

Le critère auquel Voltaire se fie afin d'évaluer la véracité, au moins probable, c'est-à-dire humainement contrôlable, d'un fait, est le vraisemblable. Or, la vraisemblance se laisse d'autant moins appréhender que l'évaluation porte sur des événements, des actions, des croyances éloignés dans le temps,

connus par ouï-dire, sans l'accréditation de témoins directs et visuels. Les *Questions* s'intéressent de préférence à de pareils cas, propres à mettre à mal véracité historique ou rationalité scientifique. Se trouvent donc logiquement multipliées par l'auteur, qui théorise et généralise sa tactique, les occasions d'explicitier les normes respectées dans les procédures d'analyse et dans les commentaires. On irait jusqu'à penser que l'essentiel de l'entreprise consiste précisément à rendre visibles la légitimité et l'efficacité d'un rationalisme qui se connaît et se donne à connaître dans l'échantillonnage des exemples « questionnés ». Telle pourrait bien être la signification de cette première phrase de l'article « Alger » : « La philosophie est le principal objet de ce dictionnaire » (p. 193). On comprend que cette pensée de l'élucidation, tenant pour plausible le seul raisonnable, interroge sans cesse la langue (« Abus de mots », « Adorer »), les étymologies (« Alouette »), le style (« Amplification » condamne la rhétorique, toute rhétorique étant tenue pour fâcheuse et condamnable, ainsi chez Corneille et Crébillon), recommande la rectitude philologique. On ne saurait citer toutes les remarques qui réunies formeraient un code de la saine critique (« la saine critique s'étant perfectionnée », « Apostat », p. 493) et du bien raisonner (précision du vocabulaire conceptuel et rigueur logique dans « Âme », p. 227 et 231). Contentons-nous de ce jugement sans appel prononcé dans « Antiquité » : « Tout se fit à tâtons jusqu'à ce que des philosophes, à l'aide de la géométrie, apprirent aux hommes à procéder avec justesse et sûreté » (p. 412). Le vieux Voltaire, qui s'est rapproché de Spinoza, n'est pas moins géomètre et logicien que « le savant et ingénieux Fontenelle » (p. 334), dont, au demeurant, il ne sait ne pas se moquer. Ainsi armé, il ne lui est pas trop malaisé de frapper de dérision le dogme « inintelligible » de la Trinité : il peut suffire d'énumérer les objections, elles très intelligibles, des « Antitrinitaires ». Il lui est moins facile, mais tout aussi nécessaire, sinon davantage, de s'en prendre à d'illusoires prétentions scientifiques alors qu'il ne dispose pas de thèse opposable, mais il serait mortel de supposer. Il bataille alors aidé de son seul bon sens, revendiquant le droit de l'ignorance, courant le risque de paraître obtus ou de se rendre ridicule : le voilà réduit à nier, en vertu de l'in vraisemblance elle-même conjecturale des opinions stigmatisées, que les abeilles aient une reine (« Abeilles ») ; il refuse de croire à l'existence de ce quatrième élément que serait l'air, sans s'interroger, chose excusable en 1770, sur la fonction respiratoire (« Air ») ; l'erreur de Needham (« Anguilles ») le persuade de n'accorder aucun crédit à la recherche expérimentale et, par là même à tout un pan de la science contemporaine (il est vrai qu'en l'occurrence Maupertuis et Buffon prêtent beaucoup à l'imagination). Si une ignorance doit toujours

valoir mieux qu'une hypothèse hasardée, si même une sottise de bon sens peut l'emporter sur une vérité « invraisemblable » – on aperçoit là les limites de la méthode –, c'est que la rigueur critique est primordiale, au détriment, s'il le faut, du progrès de la science, de l'acquisition de connaissances nouvelles. En raison même de son parti pris rationaliste, la « philosophie » se doit de se cantonner dans le champ des vérités reconnues qu'elle a charge de protéger de l'erreur d'où qu'elle vienne, du passé qu'elle a encombré ou d'un avenir incertain : il y a du conservatisme pratique dans une telle épistémologie, toute centrale qu'elle nous apparaisse.

364

Les éditeurs des *Questions* sont aux prises avec les données objectives et les stratégies propres à cette épistémologie qui mise sur le savoir et s'oblige à le limiter. Ils se trouvent dans l'obligation pour chaque article de reconstituer l'état de la question et la bibliographie afférente à la date où le texte est rédigé, de vérifier ou de prouver, si l'auteur ne désigne pas ses références, les ouvrages réellement consultés, de comparer le texte voltairien au texte correspondant, quand il existe, de l'*Encyclopédie*, de détecter dans l'œuvre entière et la correspondance de Voltaire ce qui annonce ou explicite la pensée exprimée dans les *Questions*. À redoubler ainsi la grande parade voltairienne de l'exhaustivité encyclopédique réalisée sous forme de patchwork, on se procure les éléments d'une enquête sur l'histoire des idées arrêtée à la hauteur de 1770, sur d'éventuelles évolutions de la réflexion voltairienne, sur le travail, lectures, réactions, élaboration, auquel se livre l'auteur sous les yeux de lecteurs redevenus, autant qu'il se peut, des contemporains. À la faveur d'une annotation appropriée à chaque discipline saisie à son stade actuel, se découvre la fonction majeure du savoir, justifier un exercice critique sans complaisance : l'acquisition constante de connaissances importe moins, semble-t-il, que le contrôle des procédures d'acquisition, contrôle méthodique dont l'efficacité est à l'épreuve des dérives anciennes et récentes de l'imagination et de l'irrationalité. On saisit sur le vif, pour ainsi dire, dans la variété imprévisible et parfois déconcertante des entrées, dans la désinvolture apparente et les effets comiques d'amalgames ironiques, le vrai dessein du « philosophe » habile à faire de l'actualité qui l'habite et qu'il sollicite la matière, en son fond inchangée, d'une réflexion aussi cohérente dans son principe qu'incompatible dans son dessein avec l'idée de système. Et Voltaire ne laisse pas oublier que cette curiosité insatiable dont les *Questions* témoignent, que cette complicité de l'ironie et de la vérité, que l'art de circuler ainsi, comme au hasard, dans les époques et la variété apparente des cultures, que ce divertissement est fait à seule fin de rappeler aux hommes qu'ils ne cessent de s'égorger pour ne pas se comprendre, et cela au mot près (« Arianisme »). C'est qu'on les trompe à

force d'« abus de mots », de tournures vicieuses, de détournements de sens, de grandiloquence et de verbalisme : « les uns rient de ces absurdités dont les nations ont été abreuvées, les autres gémissent de ces impostures » (« Aristée », p. 607).

Jean Dagen,
Université Paris-Sorbonne

Russell Goulbourne, *Voltaire Comic Dramatist*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006 (SVEC 2006:03), IX + 361 p.

Russell Goulbourne consacre aux comédies de Voltaire un ouvrage qui, à bien des égards, mérite de faire date. Très peu d'ouvrages ont été consacrés à Voltaire auteur dramatique. Encore moins à l'auteur comique. La critique française a été tout particulièrement paresseuse ou aveugle à l'œuvre théâtrale de celui qui est, sans conteste, l'un des trois auteurs dramatiques majeurs du XVIII^e siècle. Quand on l'a salué, jusqu'à une période récente, c'est de loin, ou avec une condescendance dépourvue d'objectivité. Quelques études développées, un assez grand nombre de beaux articles, principalement parus en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, ont cependant, peu à peu, imposé une autre image de ce théâtre (Wellington, Willens, Carlson). Le livre de R. Goulbourne consacre cette redécouverte, précédée, voici peu, par celle de la tragédie (Gianni Iotti).

L'objectif du livre est de mettre en lumière la place de Voltaire dans la comédie du siècle, avec un point de vue différent de celui qu'avait adopté jadis Desnoiresterres, qui traçait une histoire générale du genre. R. Goulbourne part de l'œuvre de Voltaire, dont il suit le développement selon un axe chronologique. Il situe chaque pièce du philosophe, de la plus complètement oubliée à la plus connue, chaque tendance, chaque développement par rapport à l'histoire littéraire et au contexte, mais aussi par rapport à l'histoire du théâtre, à l'histoire des genres et à l'œuvre de Voltaire lui-même. Mais R. Goulbourne se montre aussi attentif – même si ce n'est pas son sujet – aux spectacles, qu'ils aient été représentés au Théâtre-français, à la cour, ou à Cirey, à Lausanne, à Carouge.

Sa méthode pourrait se caractériser comme une *contextualisation* très fine et très précise de l'œuvre. R. Goulbourne ne fonde pas son analyse sur la vieille recherche des « sources », sans aucunement les ignorer pour autant. Son propos n'est pas de « réduire » Voltaire. Il rappelle, compare, juxtapose. Il n'y aurait en effet aucun sens à considérer comme « sources » des œuvres de Molière, connues de tous, devenues des lieux communs mais les comparaisons

sont éclairantes. Telle scène de *L'Indiscret* est rapprochée du *Misanthrope*, de *Tartuffe*, du *Dépit amoureux*, de *L'Avare* ; telle autre, de *La Surprise de l'amour* de Marivaux. Les comédies contemporaines de Legrand, Boissy, Boindin, Destouches, La Chaussée sont opportunément rappelées. Les comparaisons avec les comédies anglaises, que Voltaire connaissait ou avec celles de Corneille, avec le théâtre de la Foire éclairent l'immense intertexte de Voltaire. Une utilisation fréquente de la correspondance permet de donner aux rapprochements des fondements historiques indiscutables. Toutes les lectures de Voltaire, celles de ses contemporains, sont sollicitées. On l'aura compris, le livre de R. Goulbourne fait appel à une culture vaste, maîtrisée qui ressuscite tout un siècle de théâtre comique. Il offrira désormais aux chercheurs, aux professeurs et à leurs étudiants la ressource d'un excellent manuel d'introduction au théâtre du XVIII^e siècle tout entier. Ces comparaisons systématiques, pour autant, ne relèvent nullement de la pratique du *name dropping* souvent observée dans les manuels d'histoire de la littérature : les rapprochements effectués sont tous approfondis et éclairants. Ce sont des scènes précises, des thèmes, des sujets, des idées qui rapprochent les pièces entre elles. À chaque fois, les traits spécifiques sont recherchés, tout autant que les ressemblances. L'auteur ne fuit pas l'analyse précise des textes et de la dramaturgie voltairienne par un abus de références. Au contraire. Les citations sont nombreuses et commentées avec pertinence, les situations analysées et comparées. Des topiques apparaissent, qui ont donné à Voltaire matière à un art de la variation et de la transgression. Reste évidemment qu'il donne à réfléchir sur le statut critique de la comparaison, qui rappelle parfois ces « lectures croisées » qu'affectionnait Jacques Proust. L'effet heuristique est certain mais l'hétérogénéité de ces comparaisons, qui fait leur richesse, suscite aussi des interrogations. Source, intertexte, contexte, reprise, pastiche, variation, allusion : on reste parfois un peu perplexe.

Ainsi sont dégagés les aspects complexes et innovateurs d'un théâtre dont on a souligné au contraire si fréquemment le conservatisme : sans doute est-ce l'effet du retournement de Voltaire contre Shakespeare et des conflits entre les libéraux et les romantiques dans les années 1820. Rien de plus éclairant que les analyses consacrées ici à *L'Enfant prodigue*, à *Nanine*, à *L'Écossaise* et à *Saül*, comparés aux productions de la comédie nouvelle de Destouches ou de La Chaussée et au drame diderotien. Les commentateurs les plus généreux vis-à-vis de Voltaire lui ont accordé une certaine sensibilité aux modes nouvelles, apparemment suivies par le philosophe, en dépit de ses nombreuses déclarations, explicitement opposées à la présence de la sensibilité dans la comédie ou au drame bourgeois. R. Goulbourne démontre très précisément

comment Voltaire, qui se montre sensible au goût nouveau du public, trouve des solutions dramaturgiques précisément opposées à celles de La Chaussée ou, plus tard, de Diderot, et répond à la demande de sensibilité et de morale qui caractérise son époque. Il met ainsi en évidence les contrastes entre le ton comique et la sensibilité, cultivés délibérément par Voltaire, ou, plus tard, par le Beaumarchais du *Mariage de Figaro*. Les positions de Voltaire, formulées par exemple dans le paratexte de *Nanine*, sont analysées très précisément : Voltaire choisit une *forme* de mélange des genres ou de tonalité « moyenne » très différente de celle qu'avait choisie Diderot, au moins dans un premier temps, ou, plus nettement encore de celle que choisira Mercier à partir de 1770. Une *forme* qu'il réalise dans sa dramaturgie et dont R. Goulbourne, avec beaucoup de finesse, dégage les implications et le sens. D'où des réinterprétations convaincantes de *L'Enfant prodigue* ou de *L'Écossaise* qui mettent en lumière leur dimension comique.

Sur d'autres points encore, ce livre apporte des éclaircissements très utiles. L'auteur prend appui en effet sur le travail de réécritures permanentes auquel Voltaire soumet ses textes, sur sa « recherche », sur son étonnante réactivité à la critique, au public, aux amis. Chaque pièce est ainsi réellement appréhendée dans son histoire propre, dans sa signification immédiate, autant que dans ses virtualités et dans sa portée aujourd'hui. Les lectures proposées du *Baron d'Otrante* ou du *Droit du seigneur* sont exemplaires à cet égard. On songe au fil du texte à toutes les possibilités d'études qu'il ouvre à chaque page.

Bref, on l'aura compris, nous disposons du premier livre vraiment convaincant sur la comédie de Voltaire, et si, pour autant, il ne clôt pas la recherche, même provisoirement, c'est précisément à cause de son pouvoir de suggestion.

Pierre Frantz,
Université Paris-Sorbonne

Copier/Coller. Écriture et réécriture chez Voltaire. Actes du colloque international (Pise, 30 juin-2 juillet 2005). Textes réunis et édités par Olivier Ferret, Gianluigi Goggi et Catherine Volpilhac-Auger, Pisa, Edizioni Plus-Pisa University Press, 2007, 236 p.

Le « copier/coller » n'est évidemment pas un procédé très distingué : de nos jours tout le monde, ou presque, l'utilise, mais en général pour des raisons strictement bureaucratiques. Le deuxième volet du titre de ce livre fascinant fait meilleure figure, car la répétition n'est pas forcément une faiblesse ou un signe de carence mais le plus souvent un choix volontaire, la réitération jouant

quelquefois même un rôle charnière dans la composition. En optant pour ce titre, les éditeurs de *Copier/Coller. Écriture et réécriture chez Voltaire* ont donc bien posé le problème sur lequel tout un groupe de chercheurs distingués s'est penché : lorsque le vieux Voltaire se répète, s'agit-il de radotage ou le fait-il pour des raisons « légitimes », ou « esthétiques » ?

368

Cet ouvrage, issu d'un colloque tenu à Pise en 2005 autour du travail de deux grandes équipes éditoriales voltairiennes (celles qui préparent l'*Essai sur les mœurs* et les *Questions sur l'Encyclopédie* pour les *Cœuvres complètes* éditées à Oxford), rassemble les contributions de dix-sept participants. Le volume, divisé en trois sections – « Le traitement des sources », « Variations » et « Le réemploi » – commence par un essai, « Voltaire autoplagiaire », dû à la plume de Nicholas Cronk, qui analyse le problème avec finesse et rigueur. En admettant, comme tout un chacun le sait, que Voltaire se répète beaucoup, N. Cronk – plutôt qu'attribuer cette pratique à la sénilité ou la fustiger comme du « radotage » – préfère chercher d'autres explications éventuelles. Pour lui, non seulement la répétition est un élément de la rhétorique classique, mais aussi une tactique savamment employée par Voltaire : pour se défendre, « parfois avec insistance » (p. 9) ; pour mieux imposer son message à divers publics (« différentes moutures génériques assurent à Voltaire la plus grande circulation d'exemplaires, donc le lectorat le plus large », p. 17) ; pour créer des effets ludiques. D'une façon générale, l'autocitation produit une « fluidité » qui réactualise en un sens et fait repenser des textes rédigés quelquefois des décennies avant la version la plus récente de tel ou tel passage. N. Cronk illustre le degré de variation rendue possible par cette pratique en étudiant la fortune d'un exemple précis : les avatars du vers célèbre « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer » qui, depuis sa première parution en 1769 (dans l'*Épître à l'auteur des trois imposteurs*), à travers toute une série de textes, s'impose comme la formule la plus représentative du déisme voltairien. Pour N. Cronk – et il le démontre de manière convaincante, comme le fait plus loin Christiane Mervaud (p. 210) – ce sont les coupures majeures pratiquées dans l'édition Kehl (*monstrueuse* à cet égard) qui ont occulté la vraie importance de la répétition chez Voltaire, car le but des éditeurs était plus d'apporter du soutien à « la cause philosophique » (p. 22) que de respecter dans son intégralité le corpus voltairien. D'où la création de cet ouvrage bizarre, le « *Dictionnaire philosophique* », reproduit depuis par d'autres éditeurs voltairiens aussi éminents que Beuchot et Moland et dont la seule logique était de combiner tous les articles alphabétiques du patriarche et – justement – de supprimer les répétitions : ainsi est morte presque à sa naissance l'œuvre la plus longue de Voltaire, les *Questions sur l'Encyclopédie*

et, en même temps, le *Dictionnaire philosophique* lui-même a été comme noyé dans un ouvrage autrement plus vaste et à finalités très différentes. Si des coupures similaires et même des suppressions (notamment dans le *Traité de métaphysique*) ont été effectuées ailleurs, les *Questions sur l'Encyclopédie* ont peut-être souffert le plus de ce processus, puisqu'elles sont probablement « l'aboutissement et la culmination de ce phénomène d'écriture voltairienne » (p. 23). Pour N. Cronk, ces répétitions, auxquelles le lecteur averti s'attend presque, donnent l'impression d'un texte en mouvement, voire d'un spectacle où le patriarche lui-même est aussi omniprésent que lorsqu'il assistait à la représentation de ses propres pièces : comme l'a noté l'Anglais John Moore en 1772, « Voltaire s'asseyait sur la scène, à côté, mais de façon à être vu par une grande partie des spectateurs » (cité par N. Cronk, p. 24). D'où la conclusion : « Son œuvre est foncièrement théâtrale, un spectacle de marionnettes, où le plaisir consiste à regarder le patriarche-marionnettiste tirer les ficelles avec le doigté magistral qui lui est propre [...]. Peu importe que les marionnettes nous soient familières depuis belle lurette, et que nous connaissions par cœur la trame de l'histoire. Ce qui importe c'est la représentation, le spectacle en somme ». Aux yeux de N. Cronk, l'autocitation permet « à Voltaire une mise en scène de ses idées pour qu'elle continue à retenir notre attention, même à nous amuser » (p. 24).

Cette vision en somme très positive de la répétition ou de la « réécriture » voltairienne est illustrée, confirmée, et approfondie, mais quelquefois démentie à des degrés différents dans les autres études du volume. Commençons par l'aspect le plus négatif, le domaine des sciences. Comme le démontre Maria Susana Seguin (« Écriture/réécriture des sources scientifiques des *Questions sur l'Encyclopédie* »), si la gamme impressionnante de sources voltairiennes, allant d'ouvrages « authentiquement » scientifiques jusqu'aux productions « théologiquement scientifiques » comme celles de l'abbé Pluche, n'est pas en doute, ce qui préoccupe, en revanche, c'est l'immobilité de sa pensée. À la pointe des développements nouveaux pendant les années 1740, à l'époque des *Questions*, Voltaire n'est plus qu'un penseur d'arrière-garde, obsédé toujours par des questions déjà résolues pour les « vrais » scientifiques. M. S. Seguin illustre son analyse en expliquant l'attitude voltairienne à l'égard des théories sur le problème de l'écliptique de la Terre et sur les coquilles, où son célèbre désaccord avec Buffon n'a pas retenu uniquement l'attention des spécialistes de l'histoire de la science. Dans les deux cas, bien évidemment, les théories que Voltaire rejette lui semblaient mettre en doute la valeur du déisme newtonien auquel il croit, dirait-on, comme à la Bible. Conclusion de M. S. Seguin : « le traitement des sources scientifiques dans les *Questions sur l'Encyclopédie* révèle

les apories de la pensée voltairienne et nous offre des pages savoureuses d'une ironie imprégnée au fond d'une grande incompréhension des véritables enjeux scientifiques de son temps » (p. 89). La contribution de Catherine Volpilhac-Augier (« À la recherche de l'Arche perdue ou Ancre et coquilles chez Voltaire ») est tout à fait dans la même optique. Son article, aussi amusant qu'instructif et érudit, trace les pérégrinations de la pensée voltairienne (« trente-cinq ans de production scientifique et militante », p. 115), montrant comment, peu à peu, ce soi-disant amateur de la vérité finit par déformer, par amplifier, voire par trahir les textes auxquels il se réfère, ne serait-ce que de la façon la plus enjouée, presque, dirait-on, par espièglerie. Pour C. Volpilhac-Augier comme pour M. S. Seguin, Voltaire en 1770 est nettement dépassé par les événements : « Les armes ne peuvent plus être les mêmes ; tout roi-Voltaire qu'il soit désormais, Voltaire n'est plus tout à fait de ce siècle qui s'interroge sur la sensibilité de la matière ; faire d'un prétendu Déluge son adversaire principal paraît alors bien dérisoire [...] » (p. 123).

Dans le domaine historique, pourtant, la situation s'avère radicalement différente. Certes, Voltaire exhibe quelquefois le même entêtement devant des jugements adverses ou révisionnistes, témoin son attitude si souvent réitérée à l'égard du *Testament* du cardinal de Richelieu. Comme l'observe François Moureau (« Sources et ressources des articles "Ana", "Anecdotes" et "Annales" des *Questions sur l'Encyclopédie* »), « ce ressassement, qui va au-delà de la simple reprise et témoigne d'une espèce d'ossification du jugement de l'hôte de Ferney, atteint des sommets dans l'article "Ana" de 1770 ». Et de renchérir : « En avocat de sa propre cause plus qu'en historien qu'il se flatte d'être, Voltaire ne cite presque jamais exactement, il fabrique une citation qui, de quelque manière, renvoie à un texte ; il résume, il adapte, il tord le sens du texte cité » (p. 95). Mais d'autres articles montrent une perception plus positive. Gianluigi Goggi (« Voltaire et l'*Histoire des papes* de F. Bruys ») et Gianni Iotti (« Le traitement des sources dans les chapitres 30 à 37 de l'*Essai sur les mœurs* ») illustrent l'emploi intelligent par Voltaire de ses sources, son incomparable concision incitant le lecteur à accomplir une réflexion autonome sur les causes des événements racontés. Pour G. Iotti, l'importance du style voltairien est primordiale, l'omission répétée de relations casuelles créant un effet de distance et d'impartialité : « on ne soulignera jamais assez que tout cela s'affirme, en premier lieu, grâce à une économie de la contraction logique et de la coordination syntaxique, par un style qui marque en profondeur la pensée voltairienne » (p. 62). D'autres aussi saluent les qualités de Voltaire historien. Si Nicole Masson (« Voltaire exégète du *Shasta* et du *Vedam* : citation et réécriture des textes sacrés de l'Inde dans l'*Essai sur les mœurs* »)

part de la constatation que Voltaire fondait ses théories sur deux ouvrages « artificiels », elle n'en démontre pas moins son désir comme historien « philosophique » de réduire les éléments « orientaux » et « barbares » de ses sources pour affirmer l'universalité du déisme et pour mieux attaquer le dogme de l'incarnation (p. 63-70). De plus, en dépit de quelques critiques, non seulement Myrtille Méricam-Bourdet (« Sélections polémiques et citations despotiques : l'utilisation de Chardin dans les chapitres persans de l'*Essai sur les mœurs* ») admet qu'il « faut reconnaître dans l'ensemble sa grande fidélité au texte de Chardin » (p. 77), elle fait ressortir aussi une attaque larvée contre Montesquieu, Voltaire soulignant (contre l'idée de l'omniprésent despotisme « oriental ») la relative liberté des cafés persans.

Cet emploi intelligent de ses sources par Voltaire se remarque aussi dans les articles de Gérard Laudin (« De la narration à la réflexion. À propos des étapes de la rédaction de quelques chapitres de l'*Essai sur les mœurs* ») et d'Olga Penke (« Variations sur deux batailles, ou comment la conception de l'histoire universelle influe sur le traitement des sources »). Si, pour le premier, l'évolution de l'*Essai* comporte « d'incontestables simplifications, porteuses pour certaines de finalités polémiques », Voltaire réussit tout de même « à réhabiliter l'histoire dans sa fonction de *magistra vitae*, vieille conception cicéronienne à laquelle [il] est très attaché » (p. 111). Voilà un *satisfecit* pas si mauvais que cela, d'autant que, pour G. Laudin, ce n'est pas le seul aspect positif de la réfection progressive de l'*Essai* : « Les ajouts qu'il lui arrive d'introduire en 1756 ou 1761 apportent parfois des précisions factuelles, mais ils servent le plus souvent à augmenter la netteté de la thèse ainsi dégagée, voire à ouvrir de vraies perspectives d'intelligibilité au moyen de réflexions à finalité synthétique, tantôt générales sur l'histoire, tantôt sur les faits exposés. Ainsi, la place relative de la réflexion sur l'histoire augmente par rapport à celle de la narration » (p. 108). O. Penke, quant à elle, étudie l'utilisation des sources par Voltaire à propos de la bataille de Mohács et de celle de Vienne. Première constatation : dans ses différents récits (dans les *Annales de l'Empire* et l'*Essai*), l'historien ne se contente pas de reproduire plus ou moins la même version : « Voltaire réécrit entièrement » la bataille de Mohács (p. 128). Et pour expliquer le résultat de la bataille de Vienne, événement très compliqué, Voltaire a recours à plusieurs sources, en grande majorité contemporaines, semblant privilégier l'*Histoire de l'empire ottoman* de Cantimir (traduite en français en 1743), mais ne se privant pas de la critiquer ou de la remplacer par « d'autres sources pour l'histoire plus ancienne » (p. 137). La conclusion de cet article est franchement laudative : « L'historien apprécie parfaitement les raisons de ses sources avant d'emprunter des détails pour constituer son

récit ». C'est la « causalité multiple [qui] marque la différence fondamentale de l'*Essai* par rapport aux textes antérieurs et elle dirige aussi l'historien dans le choix et l'utilisation de ses sources » (p. 137).

Au total, c'est peut-être l'article de Henri Duranton (« *Annales de l'Empire, Essai sur les mœurs, Histoire du parlement de Paris*. Trois œuvres pour un fonds commun ») qui réfute mieux que tout autre l'idée que Voltaire historien se serait plagié ou simplement répété. Fondant son étude sur la partie de chacun des trois ouvrages qui a trait au Moyen Âge, H. Duranton avoue être en effet parti d'une telle conception, surtout en ce qui concernait l'*Histoire du parlement de Paris*, composée si longtemps après les *Annales* et l'*Essai* : « On pouvait [...] supposer que, pressé par le temps, Voltaire a puisé ses matériaux dans une œuvre plus ancienne » (p. 139). Mais, à la surprise de H. Duranton (et, sans doute, de beaucoup de voltairistes), la réalité est tout autre : « De fait, l'*Histoire du parlement de Paris* ne doit rien à ses devancières, du moins si l'on entend par là la reprise *verbatim* de passages entiers et, de ce fait, doit être définitivement écartée. [...] Voltaire historien ne se recopie guère, voire pas du tout. Il ne pratique pas ce "copier/coller" qu'on attendait » (p. 140). S'il y a quelques similitudes entre les *Annales* et l'*Essai*, celles-ci sont « de dimensions modestes et ne dépassent pas au mieux le paragraphe » (p. 142). Souvent même Voltaire réécrit des épisodes de façon assez divergente, pour des raisons qui ne sont pas toujours claires (p. 142-145). Ce qui ne change pas, ce sont les quelques idées claires qui orientent l'analyse et la démarche de Voltaire, et c'est ici que H. Duranton arrive à une conclusion semblable à celle de Girolamo Imbruglia, me semble-t-il, conclusion qui nous aidera à mieux percevoir pourquoi les auteurs de certains articles sont frappés par les forces, et d'autres plutôt par les faiblesses de Voltaire et de ses réécritures. G. Imbruglia (« Voltaire et la critique des sources dans l'*Essai sur les mœurs* et dans les *Questions sur l'Encyclopédie* : le cas des réductions jésuites du Paraguay ») est lui aussi très favorable à l'égard du philosophe-historien. Bien que le chapitre en question date de 1761, pour G. Imbruglia, Voltaire n'y adopte pas une position anti-jésuite simpliste. Admettant qu'il y a du mérite dans les ordres religieux, il insiste aussi sur leur ambition : à l'enthousiasme initial succède une phase d'habileté et puis de déclin – dans le cas des jésuites, ce processus fut caractérisé par les missions, l'éducation et la politique de cour, prélude à leur décadence. Dans l'*Essai*, déclare G. Imbruglia, Voltaire essaie de comprendre le succès des jésuites au Paraguay comme phénomène historique ; tout change, pourtant, quand, dans l'article « Verge » des *Questions*, la perspective est avant tout philosophique : « cette fois, toute l'organisation des réductions était critiquée » (p. 165). Et voilà, me semble-

t-il, le nœud du problème, si problème il y a. Bien sûr, Voltaire est capable de se comporter en « vrai historien » autant que le permettait son époque (ou que le permet n'importe quelle époque – n'oublions pourtant pas le *caveat* de Bayle : qui peut jamais prétendre être complètement impartial ?), et il le fait de son mieux dans certains ouvrages. Mais même là, il ne peut se soustraire aux impératifs « éclairés » qui guident ses actions depuis toujours, ne serait-ce que de façon inconsciente. Et dans d'autres ouvrages, ceux qui sont avant tout « philosophiques », autrement dit des ouvrages de combat, il n'a cure de l'impartialité. Tout, ou presque tout, d'après les circonstances, lui semble permis (J. H. Brumfitt a d'ailleurs insisté il y a très longtemps sur la distinction entre différentes catégories d'ouvrages historiques¹). Mais la ligne de démarcation entre « histoire » et « philosophie » n'est jamais très claire.

Pour terminer ce compte rendu, venons-en aux articles de *Copier/coller* qui traitent justement de « philosophie » avant de hasarder quelques conclusions. Comme dans le reste du volume, les contributions dans ce domaine sont riches et variées. Marie-Hélène Cotoni aborde les « Variations critiques sur l'apôtre Pierre dans l'*Essai sur les mœurs* et dans les *Questions sur l'Encyclopédie* », le prétendu séjour du saint à Rome étant un sujet traité par Voltaire de nombreuses fois. En gros, la technique dans les deux ouvrages est nettement différente, car, dans le premier, « ce récit historique qui embrasse tant de siècles », « [Voltaire] vise [...] des effets de condensation, pour frapper vite et fort », alors que, dans l'article des *Questions*, « entièrement consacré au voyage de Pierre, il procède par accumulation, afin d'emporter la conviction du lecteur en traitant le sujet de façon exhaustive » (p. 170). Notons que, pour M.-H. Cotoni, Voltaire se montre très injuste envers Eusèbe, son « habileté » étant « plus évidente, ici, que sa rigueur ». Elle ajoute : « En remplaçant les outrances par quelques approximations, quelques rapprochements implicites, quelques glissements habiles, il masque la polémique sous l'apparente neutralité d'un savant désintéressé, scrupuleux, convaincu et serein » (p. 173). La conclusion de François Bessire est assez différente, car si, comme M.-H. Cotoni, il étudie une variation voltairienne sur un thème de prédilection, en l'occurrence Jeanne d'Arc (« Voltaire à l'œuvre : seconde main et réemploi dans l'article "Arc" des *Questions sur l'Encyclopédie* »), dans son cas, le travail accompli par Voltaire est jugé positivement. Pour F. Bessire, « Arc », tout « petit article » qu'il soit, « est pourtant d'une très grande richesse » et « témoigne d'une exemplaire maîtrise de l'écriture, d'une extraordinaire concentration de lectures et de savoirs » (p. 204). Et si Voltaire recycle du matériel déjà utilisé pour réfuter Nonnotte, notamment un

1 Voir J. H. Brumfitt, « History and propaganda in Voltaire », *SVEC*, 24 (1963), p. 276-277.

chapitre des *Honnêtetés littéraires* consacré à Jeanne d'Arc, il n'en produit pas moins un texte qui « présente toutes les caractéristiques d'un bon article de dictionnaire » (p. 197). Pour sa part, Olivier Ferret (« Quand les "amateurs" copient "l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*" : de quelques reprises de l'*Essai sur les mœurs* dans les *Questions sur l'Encyclopédie* ») illustre deux exemples fascinants de « réécriture » voltairienne, où des épisodes ayant paru dans l'*Essai* surgissent à nouveau dans les *Questions*, mais de façon substantiellement différente. Dans le premier, celui de « l'âne de Vérone », « la version des *Questions* [...] humanise l'animal », rappelant « l'univers de la fable », mais proposant aussi « une explication rationnelle, fondée sur un fait observable », « la démystification [succédant] donc à la mystification et n'en [rendant] que plus ridicule la description qui suit de la fête de l'âne » (p. 183). « Blasphème » qui rappelle la duperie, par ses supérieurs dominicains, du moine bernois Jetzer à la veille de la Réforme, montre plutôt une technique de réduction ou de concentration : cette « simplification » et l'emploi de « la caricature » permettent « la construction, sinon d'une fable, du moins d'une sorte de conte » (p. 183).

Cette étonnante variété de moyens employés par Voltaire pour recycler, réutiliser, recréer son matériel suivant les circonstances, est sûrement la clef du « problème » évoqué par N. Cronk et en somme par ce volume entier. La toute dernière contribution, celle de Ch. Mervaud, revient de façon magistrale aux *Questions* et à leur rapport au *Dictionnaire philosophique*, bouclant ainsi le cercle ouvert par N. Cronk en début de volume. Commencant par une leçon de perspective, elle montre que, si environ cinquante articles du *Dictionnaire* réapparaissent dans les *Questions* (quelquefois avec des changements de titre), « soit un peu moins de la moitié du premier ouvrage insérée dans le second » (p. 210), ceci ne représente au total que 11 % du texte des *Questions*. Ensuite, elle demande comment Voltaire donne « du *lifting* » à des textes déjà utilisés. Premièrement, il ajoute du matériel, souvent en grande quantité, car les *Questions* « offrent un dernier bilan de la pensée et c'est bel et bien une œuvre de vieillesse aux prétentions totalisantes » (p. 213). Deuxième technique : Voltaire retient le texte du *Portatif* mais ajoute du nouveau matériel soit avant, soit après, soit les deux (« Antitrinitaires » et « Amour-propre » sont cités en exemple). Troisième possibilité : « une restructuration en profondeur », comme celle qui intervient dans le cas de « Baptême », qui comporte aussi une documentation nouvelle. Ch. Mervaud donne de nombreux exemples, que nous ne pouvons malheureusement pas évoquer ici. Mais sa conclusion s'accorde avec celle de la grande majorité des autres contributeurs au volume. Voltaire « se corrige peu, mais ajoute beaucoup » (p. 219). D'ailleurs, le

réemploi de matériel n'est pas forcément une option facile : « Le réemploi ne répond pas seulement à une volonté mesquine de remplissage, à une sorte de panne de l'inspiration, mais à l'affirmation de la validité d'une vision du monde » (p. 220). Il permet une sorte de fluidité, et contrecarre l'idée que la pensée de Voltaire serait figée : « Plus de sacralité d'un texte définitif, clos sur lui-même. Alors s'ouvre le règne de la variation » (p. 220).

Même s'il y a des critiques de Voltaire dans *Copier/coller*, c'est l'admiration générale, fondée sur des études très précises et bien documentées, qui prime. Russell Goulbourne (« Intertextes, suppléments et stratégies rhétoriques dans les *Questions sur l'Encyclopédie* ») évoque « un ouvrage qui s'écrit et se construit, dont les limites s'étendent et dont le sens se développe au contact d'autres textes, dont principalement bien sûr l'*Encyclopédie* [...] » (p. 195), admirant surtout la « foisonnante puissance rhétorique » de Voltaire. H. Duranton s'émerveille devant l'étonnante facilité de Voltaire à écrire une œuvre comme l'*Histoire du parlement de Paris* : « Non seulement [il] n'utilise pas des pages antérieurement écrites, mais il fait à l'occasion un travail proprement d'historien, écartant certains faits, ajoutant des détails. Tout cela dans un temps à l'évidence très court » (p. 149). Pour H. Duranton, un certain mystère plane sur cette incroyable capacité de produire – et si vite –, question « qui nécessiterait d'être reprise » (p. 148), mais son enthousiasme et son admiration ne font aucun doute : « En rien copiste complaisant de soi-même, Voltaire retranscrit sous des formes toujours nouvelles une version unique de l'aventure de l'humanité » (p. 149). Laissons le dernier mot à F. Bessire, qui parle aussi d'une « œuvre en perpétuelle élaboration », et exprime son admiration pour « cette écriture inlassable » (p. 201).

Certes, Voltaire se répète. Mais pour l'équipe de chercheurs qui ont collaboré à ce volume, il a toujours ses raisons, même s'ils ne sont pas tous d'accord sur le bien-fondé des motifs du philosophe. Au fond, nous avons dix-sept variations sur le thème des variations voltairiennes et si, forcément, cette situation crée elle aussi un certain nombre de redites, le nombre en est très petit grâce – sans doute – aux soins des éditeurs. Du point de vue matériel, d'ailleurs, le volume est impeccable, presque sans coquilles. Ce beau et très utile livre signale clairement le renouvellement passionnant des études voltairiennes qui se fait autour des travaux en vue de l'édition des œuvres complètes : il ne peut être négligé par aucun voltairiste sérieux.

Graham Gargett,
University of Ulster

Patricia Ménissier, *Les Amies de Voltaire dans la correspondance (1749-1778)*, Paris, Champion, 2007, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 610 p.

On doit *a priori* se féliciter d'un ouvrage sur la correspondance de Voltaire, encore si peu étudiée. De la même façon que pour Jean-Jacques Rousseau, l'édition critique complète de la correspondance (ici par Besterman) en a été le préalable nécessaire, acquis pourtant maintenant depuis plusieurs décennies. Le développement de la réflexion théorique sur l'épistolaire en général, encore alimenté aujourd'hui, a pourtant elle aussi déjà un assez long passé (que l'on pense à tous les travaux initiés par l'AIRE en particulier, dirigée maintenant par Geneviève Haroche-Bouzinac).

376

Le mérite de cet ouvrage, qui résulte d'un travail de thèse (sous la direction de Roger Marchal), est de dessiner à l'intérieur des nombreux possibles de cette correspondance un relief particulier, en opérant certains rapprochements, ici entre correspondantes de Voltaire. Par ailleurs, la prise en compte ici de la correspondance dite « passive » (lettres des correspondantes à Voltaire) – pour autant qu'elle nous est parvenue – est d'importance pour évaluer justement le déploiement d'une relation singulière et mesurer les effets de construction d'images réciproques qui organisent et font évoluer la représentation.

Nous partageons pleinement certains des préalables de ce travail – pour les avoir nous-même formulés. Ainsi l'articulation entre l'analyse des représentations et l'analyse des réseaux sociaux, d'où peut surgir l'évaluation des stratégies (philosophiques et médiatiques) de Voltaire comme de ses correspondants. Ou encore l'hypothèse que la correspondance n'est pas seulement la juxtaposition de relations singulières, l'accumulation de messages au gré des jours et des occasions, mais gagne à être examinée dans la perspective d'une stratégie concertée, ou à tout le moins de convergences fortes. L'ouvrage a le mérite de mettre en lumière et de rapprocher des échanges d'intensité, de fréquence et d'enjeu variables. Il met ainsi en lumière aussi bien quelques correspondances « amicales » phares (Bentinck, du Deffand, la margrave de Bayreuth, ou la duchesse de Saxe-Gotha, etc.) que des relations peu (ou pas du tout) analysées comme les échanges avec Mme d'Épinay, Mme Necker, Suard et Geoffrin, par exemple, ou encore les quelques échanges avec les favorites du roi (Mme de Pompadour ou Mme du Barry). Nous dirons les réserves que nous inspirent parfois ces rapprochements (établis sur des bases par ailleurs à préciser), mais le projet consistant à dégager une rhétorique et une stratégie organisant transversalement les échanges épistolaires voltairiens ne peut que séduire.

Comme nous ne bénéficions pas, sur un tel sujet, de l'effet de surprise, nous avons sans doute en conséquence donné plus de poids aux réticences d'ordre méthodologique. Notre propre intérêt pour la correspondance de Voltaire (en particulier) et la nécessité de sa théorisation nous ont ici conduit à un aperçu incomplet de cet ouvrage de 600 pages, que nous avons lu avec intérêt et dans le détail, mais délibérément orienté vers l'examen des choix qu'il opère (ou non) pour redéfinir les modes de lisibilité épistolaire.

La thèse de l'ouvrage repose majoritairement sur l'idée que la relation épistolaire à une femme suppose une relation concrète d'intercession par rapport au pouvoir politique. Une première partie, sous le titre « Voltaire et le pouvoir des femmes » (trois sous-parties, sur le « réseau féminin », les « affinités électives », et les « stratégies de la sociabilité épistolaire »), veut dégager les caractéristiques de ce *corpus* féminin – conçu comme relais des idées voltairiennes envers le pouvoir – en opérant une cartographie des correspondances particulières en fonction des sphères sociales considérées. Un certain nombre de données factuelles et théoriques indispensables sont ici proposées pour aborder le fonctionnement des échanges. Une seconde partie, intitulée « À la recherche d'une mondanité active » (« Des femmes en première ligne ? », « De la relation mondaine au combat philosophique », « Des amies stratèges ? ») pointe le dépassement de la mondanité censée caractériser (pour l'essentiel) le monde des femmes et de leurs salons vers un rôle d'intercession, de médiation, au service des idées et envers le pouvoir. Les modalités de ces intercessions sont évaluées synthétiquement la plupart du temps, parfois par regroupement de quelques correspondantes, ou encore en développant quelques cas de plus près (la margrave de Bayreuth, Mme de Bentinck ou Mme du Deffand). La troisième partie, « Une parole relayée » (« Les femmes, hérauts de Voltaire », « Vers la confrontation des idées », « Des femmes voltairiennes ? »), entend montrer les modalités de fonctionnement de ces relais et leurs limites : la parole de Voltaire est-elle répercutée, louée, discutée, contestée, minimisée ? L'utilisation de la correspondance passive permet alors d'évaluer les réactions des correspondantes à ce rôle de « relais » qu'elles sont censées incarner. Ce va-et-vient entre les lettres et leurs retours, entre une stratégie voltairienne et celle de ses correspondantes, entre les images projetées de soi et de l'autre par Voltaire et les représentations qu'y négocient ses correspondantes, est essentiel pour mesurer ce que construisent des relations.

Nous souscrivons pleinement à une lecture de la correspondance fondée sur la représentation et sur la construction pratique des images (de soi et de l'autre) afin de négocier une interaction fondée sur quelques paramètres fixes

et constamment rejouée au fil de la relation. Christiane Mervaud avait ouvert la voie d'une telle analyse dans son ouvrage pionnier sur la correspondance de Voltaire avec Frédéric II², dont on s'étonne un peu qu'il soit remisé dans la rubrique biographique de la bibliographie et le seul texte de Ch. Mervaud sur la correspondance à être cité (de même qu'il faudrait quelques réserves sur la pratique dans l'ouvrage de l'emprunt peu notifié). De même, nous ne pouvons qu'agréer le point de départ et d'arrivée de cet ouvrage (à savoir : le rôle de l'image au service de la propagande, la correspondance comme « arme de combat », le rôle de la stratégie publicitaire et l'instrumentalisation des réseaux de correspondants) répondant à nos propres travaux sur la correspondance de Voltaire comme structure de diffusion et logique médiatique³. Les travaux théoriques d'André Magnan (sur la *Pamela* et les mises en scène épistolaires par exemple) ou l'ouvrage de Geneviève Haroche (sur la représentation de l'amitié⁴) auraient assurément mérité d'être davantage pris en compte dans la mise au point d'outils théoriques sur l'épistolaire. Le *corpus*, qui n'est ici constitué ni sur la base d'une interaction singulière (comme celle de Voltaire avec Frédéric II), ni sur celle d'une structure générale, aurait mérité d'être mis à l'épreuve d'une méthodologie spécifique. C'est ce que nous voulons maintenant indiquer.

L'objet même de l'ouvrage, son *corpus* pose un problème. D'abord parce que le critère du genre (le *corpus* est constitué de la correspondance avec les femmes) ne va pas de soi, et que les différentes correspondantes sont toutes baptisées « amies », selon une terminologie vague qui va du sens plein du mot, censément référé à une conception voltairienne de l'amitié qui demanderait à être développée, à une acception désémantisée dans laquelle l'« amie » ne semble pas autre chose qu'une relation. Pour prendre un exemple, comment en effet expliquer que Mme de Pompadour, la duchesse de Choiseul ou la comtesse du Barry puissent être désignées ainsi ? Il ne saurait en être question dans les deux premiers cas (il n'y a pas là de possibilité de cette tension entre un lien *intime* et social, défini p. 21), tandis que les quelques lettres à la du Barry ne s'expliquent sans doute pas autrement que par leur souci commun (mais pour des raisons différentes) de voir mener à bien la réforme des parlements. Trop floue, la notion qui unifie les relations analysées

2 Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières*, SVEC, 234 (1985).

3 Ch. Cave, *La Représentation de soi dans la correspondance de Voltaire*, thèse sous la direction de P. Rézat, Université Lyon 2, 1995. Voir aussi notre article, cité dans l'ouvrage, « La représentation de soi comme arme de combat dans la correspondance de Voltaire », dans U. Kölving et Ch. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 2 vol., t. 1, p. 231-240.

4 G. Haroche, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse*, Paris, Klincksieck, 1992.

présente le double inconvénient d'unifier des interactions disparates, des statuts sociaux (pourtant par ailleurs ici pris en compte) différents et de créer un faux objet en faisant de la relation avec les femmes le lieu de cristallisation d'une pensée (p. 395) absente ailleurs, le lieu de déploiement exclusif (par défaut) d'un dispositif stratégique de relais idéologique. Or, les femmes ne sont pas seules à jouer ce rôle de relais de diffusion dans la correspondance de Voltaire, et certains hommes y jouent ce rôle depuis les années 1730. La contrainte du *corpus* dans ce cas emprisonne. N'est-on pas amené, pour justifier le *corpus* qu'on avait posé en hypothèse, à produire des conclusions faussées ? Par absence de confrontation, on tend à perdre la spécificité même du corpus : si les femmes ne sont pas seuls diffuseurs, seuls intercesseurs auprès du « pouvoir », quel peut alors être leur rôle propre ? Y en a-t-il un, d'ailleurs ?

Le terme d'« amie » présente encore l'inconvénient de présupposer un espace d'interaction épistolaire harmonieux, où l'assentiment de l'interlocuteur est d'abord acquis, alors que l'examen de détail de certaines relations, par exemple entre Voltaire et Mme du Deffand, peut au contraire montrer à quel point elles reposent fondamentalement sur un désaccord et une différence. Il est alors intéressant de penser la fonction *intégratrice* de la lettre, consistant à réduire l'écart, à amener ce qui est à l'extérieur à l'intérieur (pour Voltaire, du cercle des « philosophes » ou de son « petit parti », ou de la cause philosophique en général). Si l'analyse approfondie (disséminée au fil des chapitres) de la relation Voltaire-du Deffand donne ici de très bonnes et intéressantes pages, il nous semble pourtant que le présupposé méthodologique (le terme et ce qu'il pose *comme acquis* au fondement de l'interaction épistolaire) amène à esquiver certaines des réalités et certains enjeux de cette relation en tension permanente⁵. Aussi cette unification artificielle passe *a fortiori* sous silence les débats au sein même du groupe des philosophes. Le processus épistolaire gagne sans doute à être pensé comme un débat, ou même comme une manipulation visant à persuader ceux qui ne pensent pas comme nous (comme ceux qui pensent comme nous), davantage que selon un modèle d'action-réaction.

Il faudrait aussi discuter davantage le rôle de « relais » dévolu aux « amies » de la part de Voltaire – de même qu'il serait nécessaire de définir la notion et la réalité du « réseau ». Soutenir prioritairement que la fonction des correspondantes (seulement d'elles ?) est d'intercession directe auprès de rois, ou auprès des ministres (p. 263), c'est donner du pouvoir une acception limitée

5 Voir sur cette relation notre thèse, chap. 6, et notre article, « La correspondance entre Voltaire et Madame du Deffand : “ Ne parlons plus de moi, je suis ce que je hais le plus dans le monde ” », *Recherches et Travaux*, 61, « Le Moi, le monde », 2002, p. 105-133.

et tout à la fois penser les phénomènes de diffusion et de conviction selon un modèle linéaire (« utiliser les personnes en place dans le but de favoriser l'accomplissement, la reconnaissance et la diffusion de son œuvre », p. 28), qui ne prendrait pas en compte les nombreux publics seconds impliqués par la communication épistolaire (le rapport pratique et théorique à l'opinion que suppose l'écriture destinée à une salonnière, en particulier), non plus que ces instances que sont les publics et l'opinion de manière générale.

380

Mon dernier regret concerne le mode d'exposition choisi pour déployer les diverses relations féminines envisagées sur une période aussi longue. Le parti pris d'une construction thématique, confrontant différents correspondants autour d'un même argument, permet de dégager les convergences rhétoriques, tactiques et stratégiques de la correspondance de Voltaire, ce qui n'est pas rien. Le livre est convaincant sur certains modes de diffusion communs ou une rhétorique partagée. L'inconvénient est cependant de soumettre chaque correspondance à une visée synthétique qui nivelle en retour les enjeux particuliers et ne permet pas de visualiser le développement singulier d'une relation construite à la fois selon une logique possiblement stratégique et suivant les aléas du temps et des événements (selon le modèle de Ch. Mervaud). Aussi certaines de ces relations, peu ou pas étudiées du tout jusque-là, auraient-elles pu être caractérisées et suivies dans leur évolution de manière plus spécifique, avant d'être réinsérées dans des dispositifs d'ensemble. À défaut de ces mini-monographies provisoires, la visée globale choisie a tendance à morceler les relations et ne peut en saisir toujours la logique et la chronologie propres. Une typologie ou une classification des relations, selon un paramétrage à définir, pouvait aussi fournir une cartographie utile de ces quelques relations féminines dont on n'est pas toujours persuadé qu'elles servent la même cause et répondent aux mêmes fonctionnements.

Ces réserves de méthodes n'ont pas pour but de nier le travail accompli ni de contester l'intérêt patent de certaines analyses ou de certains rapprochements. Plutôt d'engager le débat sur la constitution d'un discours critique et théorique sur ce *corpus* encore peu analysé et dont nous nous réjouissons qu'il le soit un peu.

Christophe Cave,
Université Stendhal-Grenoble 3

Philosophie des Lumières et valeurs chrétiennes. Hommage à Marie-Hélène Cotoni, textes rassemblés par Christiane Mervaud et Jean-Marie Seillan, Paris, L'Harmattan, 2008, 447 p.

Ce volume de textes offerts à Marie-Hélène Cotoni, rassemblés par deux de ses plus proches collègues et amis, présente autour du thème des relations complexes entre l'héritage chrétien et l'anthropologie des Lumières auxquelles la dédicataire a consacré une grande partie de ses travaux pas moins de trente-deux études. Celles-ci sont précédées d'un article inédit de Nicholas Cronk (« Voltaire et la *Sainte Cène* de Huber : parodie et posture », p. 23-34) qui commente le célèbre *Supper des philosophes* – parodie du dernier repas du Christ mais aussi œuvre de propagande – tout récemment restaurée. Ce vaste ensemble d'études, qui résonne des conversations échangées entre M.-H. Cotoni et les auteurs des articles au fil des années, des séminaires, des colloques, des occasions de travail collectif au sein du CTEL de Nice ou de l'équipe des *Œuvres complètes de Voltaire*, bref, de toutes les rencontres qui fondent et/ou confirment l'essentiel de nos intuitions de chercheurs, dessine un panorama particulièrement riche et varié, à l'image de la production scientifique de la dédicataire qu'exposent en tête du volume onze pages d'une bibliographie serrée (p. 11-22) : 9 ouvrages majeurs et 81 articles et contributions parus à ce jour, dont 38 (soit plus d'un tiers) exclusivement consacrés à Voltaire (encore ne compte-t-on pour rien dans ce dernier chiffre ceux où Voltaire intervient aux côtés d'autres auteurs).

On trouve un reflet de cette variété et de cette richesse dans le spectre des contributeurs du volume, d'horizons et de générations divers et dont on a réparti les articles en trois grandes sections (sans titre) : une section consacrée au premier XVIII^e siècle (p. 37-211 ; 12 articles) ; une section consacrée à Voltaire (p. 213-340 ; 11 articles) ; une section consacrée à l'antichristianisme des Lumières tardives et au second XVIII^e siècle (p. 341-443 ; 8 articles). On retrouve dans la section voltairienne qu'on se contentera d'évoquer ici (même si le philosophe n'est pas totalement absent du reste du recueil⁶) les principaux axes parcourus et bien souvent initiés par M.-H. Cotoni en plus de trente années de recherches.

Du point de vue des études voltairiennes, le filon le plus riche est bien évidemment celui ouvert dans l'histoire des idées par *L'Exégèse du Nouveau Testament dans la philosophie des Lumières* (SVEC, 220, 1984), thèse magistrale

6 Notamment les articles de B. Schwarzbach (« Les valeurs peu catholiques d'une marquise au siècle des Lumières », p. 153-165) et d'O. Ferret (« Charité et bienfaisance dans les éloges, par d'Alembert, des "prélats académiciens" », p. 363-383).

d'érudition et dont les premières contributions de la section illustrent la fécondité. Se tournant vers l'Ancien Testament, Jean Dagen interroge d'abord, dans une très stimulante réflexion nourrie de références contemporaines et riche d'enseignements pour notre temps (« Le progrès des sciences, Voltaire l'écrit, ne suffit pas à libérer l'esprit ni à faire le bonheur des hommes », p. 227), l'obstination discrète de Voltaire, philosophiquement convaincu que la matière est éternelle et profondément attaché aussi à penser le monde tel qu'il est, à ne pas traiter le problème de la Création tout en soutenant la thèse d'un Dieu géomètre, voire créateur (« Que la Création est impensable : Voltaire entre Newton et Kant », p. 213-227). Dans la lignée très directe de *L'Exégèse*, le rapport de Voltaire au Nouveau Testament fournit la matière de quatre autres d'articles, lesquels engagent avec M.-H. Cotoni autour de figures qu'on pourrait tenir pour « mineures » (comme les pécheresses ou dans une moindre mesure Paul) ou au contraire théologiquement majeures du Nouveau Testament un dialogue riche d'aperçus nouveaux. Claudine Lavigne (« Quelques variations de Voltaire autour de la figure de Jésus », p. 239-247) revient d'abord sur la présence, à partir du *Pot pourri*, de la figure christique dont les portraits varient à l'image et en fonction des combats du patriarche. Christiane Mervaud, en marge de l'édition des *Questions sur l'Encyclopédie* qu'elle co-dirige avec Nicholas Cronk (7 volumes prévus, deux parus à ce jour), s'intéresse de son côté à l'intérêt du vieux Voltaire pour le sort réservé aux femmes dans les livres saints des principales religions monothéistes, illustré dans les dernières années de la vie de Voltaire par les articles « Adultère » et « Marie-Madgdeleine » des *Questions* (« Voltaire et les pécheresses des Évangiles : la femme adultère et la courtisane repentante », p. 249-262). Elle montre que les deux articles, quoique très différents dans leur stratégie – un plaidoyer manifeste en faveur du divorce pour l'un, l'adoption feinte des valeurs chrétiennes condamnant la chair pour l'autre – témoignent d'une même affirmation des réalités humaines et d'un même processus de laïcisation où « le péché fait place à la faute ». Trente-cinq ans après sa lecture psychanalytique de l'*Œdipe* de 1719, José-Michel Moureaux (« La Marie de François-Marie », p. 263-276) revient sur le thème de la bâtardise en soulignant comment le traitement par Voltaire du thème de la virginité mariale (qui doit beaucoup au *Liber Toldos Jeschut*) hésite longtemps entre fantasme et polémique avant d'être clairement exploité dans ce sens à partir de 1766. La contribution de Roland Mortier interroge quant à elle la « petite suite paulinienne » des allusions à l'apôtre dans la correspondance tardive du philosophe (« Les "variations pauliniennes" de la correspondance de Voltaire », p. 277-285) et montre que le vieux patriarche y dessine le profil

d'un adversaire à sa mesure, admirable quand il fait l'éloge de la charité et « dont la force de conviction, l'enthousiasme et l'énergie font un égal au regard de l'éternité où [Voltaire] se prépare à entrer » (p. 285). Deux autres articles d'Huguette Krief et de J. Patrick Lee (« Voltaire face à saint Augustin ou les évidences de la lumière naturelle », p. 287-300, et « Voltaire and Massillon: Affinities of the heart », p. 301-309) replacent le rapport de Voltaire aux valeurs chrétiennes dans le contexte religieux de la France du XVIII^e siècle, profondément marqué encore par un augustinisme que le philosophe combat mais sensible aussi, dans les *Sermons* de Massillon, aux vertus de morale et de tolérance défendues par Voltaire.

Dans une perspective différente et moins connue peut-être des voltairistes, deux contributions de collègues niçoises, membres comme elle du CTEL qu'elle a dirigé, prolongent du côté de l'écriture et de la langue les travaux de M.-H. Cotoni (qui est aussi écrivain et poète) sur le style et la langue du XVIII^e siècle et sur la langue de Rousseau (celui des *Rêveries* et de la *Lettre à Christophe de Beaumont*) en particulier. Anna Jaubert (« Au plaisir du conte, la quête du sens selon Voltaire », p. 287-300) revient sur la stratégie du conte philosophique de *Zadig* à *Candide* en montrant qu'un programme narratif s'y confond avec une quête de sens. « Raconter, c'est démontrer quelque chose en donnant du plaisir en plus » et le philosophe propose dans ses contes « une morale à hauteur d'homme » (p. 230). Dans « Sectes et sectateurs dans le *Traité sur la tolérance* de Voltaire. Enquête lexicologique et étude stylistique » (p. 311-321), Geneviève Salvan se penche plus précisément encore sur la langue du philosophe en interrogeant la fable ironique proposée au chapitre 18 du *Traité* sous l'angle de l'ambivalence et de l'ambiguïté – Voltaire, en s'engouffrant dans une brèche dénomminative et lexicale, aurait conforté la fausse étymologie du mot (dissidence, rupture *vs.* manière de vivre, ligne de conduite) – et sous l'angle du changement de tonalité (de l'humour à l'accusation).

Enfin, dans la lignée de l'intérêt porté par M.-H. Cotoni aux amis européens de Voltaire – on songe naturellement d'abord à l'édition critique de la *Correspondance de Frédéric II avec Louise-Dorothee duchesse de Saxe-Gotha (1740-1767)* (Oxford, Voltaire Foundation, 1999) –, les contributions de Jeroom Vercruysse (« Le christianisme philosophique du prince de Ligne », p. 323-327) et de Gilles Plante (« Mme de Buchwald et le dernier écho inédit de la duchesse Louise-Dorothee de Saxe-Gotha », p. 329-339) présentent enfin d'intéressants inédits : une apostrophe étonnante du prince de Ligne à Voltaire tirée d'un cahier de notes conservé dans les archives de la Maison de Ligne, d'un côté ; la dernière lettre adressée à Voltaire par l'amie de la

duchesse de Saxe-Gotha du vivant de celle-ci, de l'autre. Daté de la seconde moitié des années 1760, la première illustre la religion du prince, partisan d'un christianisme minimal et philosophique, qui fait siennes les critiques du patriarche de Ferney contre l'appareil ecclésial et la Rédemption, mais rejette comme radical le théisme voltairien ; la seconde est assombrie par la maladie de la duchesse et par l'ombre portée de la reprise, début 1767, des hostilités contre La Beaumelle, malgré l'intérêt suscité à Gotha par *La Défense de mon oncle*.

Monument à l'amitié scientifique, le volume vaut autant pour la qualité des contributions qu'il présente que pour la chaleur sincère dont elles témoignent.

Laurence Macé,
Université de Rouen – CEREDI